



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Communiqué

Pour publication immédiate

CSHBO

Des actifs de 51 millions \$

MANIWAKI, LE 30 NOVEMBRE 2006- La valeur des actifs gérés par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a bondi de 45,9 à 51,0 millions \$, de 2004-2005 à 2005-2006, selon les états financiers déposés mercredi dernier, lors de la rencontre mensuelle du conseil des commissaires.

Cette hausse de près de 10 % est attribuable à deux principaux facteurs, selon le directeur du service des ressources administratives, M. Jean-Claude Beaudin. D'abord, l'augmentation de la valeur des bâtiments de la commission scolaire. Ces bâtisses, évalués à 39,5 millions \$ en 2004-2005, représentaient une valeur de 45,2 millions \$ en 2005-2006. La hausse représentative du gonflement des rôles d'évaluation que l'on observe un peu partout dans la province.

Le deuxième facteur est l'achat d'équipements pour le réseau de télécommunications de la commission scolaire. Dans le cadre du projet Villages branchés, un réseau de fibres optiques, subventionné aux deux tiers par le gouvernement provincial, a été mis en place sur le territoire de la commission scolaire, ajoutant 3 millions \$ à la valeur des actifs.

Les états financiers montrent aussi que les revenus de la commission scolaire, en 2005-2006, se sont montés à 41,5 millions \$, contre des dépenses de 42,0 millions \$, pour un déficit de 420 260 \$. M. Beaudin a fait remarquer que ce déficit représente 1 % du budget, ce qui demeure acceptable au plan de la gestion financière. «Il est bien difficile d'arriver à un budget équilibré et, habituellement, nous considérons qu'un écart allant jusqu'à 2 %, en plus ou en moins, est de la bonne gestion», de dire M. Beaudin.

Il faut aussi préciser que la Fédération des commissions scolaires du Québec avait donné la directive aux commissions scolaires de diminuer leur surplus accumulé et de le ramener à un niveau plus acceptable. Ce surplus accumulé, à l'échelle de la province, se comptait en centaines de millions \$.

Avec le déficit, le surplus accumulé de la commission scolaire a diminué de 1 356 426 \$ à 936 166 \$. De ce montant, une somme de 200 000 \$ est déjà réservée pour la conclusion du projet Villages branchés et une autre somme de 201 724 \$ doit être retournée aux établissements, pour un surplus résiduel de 534 442 \$.

Lors de la même séance de mercredi dernier, le conseil des commissaires a adopté la refonte de la politique d'achat de la commission scolaire. Un élément à signaler : l'introduction d'une mesure préférentielle envers les entreprises locales lors des soumissions (à hauteur de 5 %).

Le conseil des commissaires a aussi adopté la politique de frais exigés aux parents et aux élèves. Cette politique met des barèmes aux frais pouvant être exigés aux parents et, dans le cas de l'éducation des adultes, aux élèves.

-30-

Source : Mme Marlène Thonnard
Directrice générale
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 235

M. Charles Millar
Coordonnateur du service de l'information et des communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 239

Site Internet : www.cshbo.qc.ca